



Changement de statut scientifique à salarié

Par **Wolf369**, le **05/04/2016** à **14:30**

Bonjour tout le monde,

Voici ma situation en grandes lignes :

- Envoie du dossier de changement de statut : 15-02-2016;
- Arrivée du dossier chez la Direccte : 29-03-2016;
- Je ne peux pas commencer mon CDI car j'ai une carte de séjours scientifique.

Donc, je suis en mode attente depuis 7 longues semaines. Auriez-vous une idée sur les délais de réponse de la préfecture de Melun (77) ? Existe-t-il un moyen légal pour accélérer la procédure administrative ?

Merci d'avance de vos réponses [smile9],
Amicalement,

Par **show**, le **03/05/2016** à **16:16**

7 semaines c'est rien par rapport la durée d'attente que tu vas voir apres ;il faut attendre Presque 4 ou 5 mois.

Par **Wolf369**, le **04/06/2016** à **18:00**

Effectivement, je viens d'avoir l'accord de la Direccte après 3.5 mois de l'envoi du dossier à la préfecture :p